

AVIS PUBLIC

**BUDGET 2022
ET PROGRAMME DÉCENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2022-2031**

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard tiendra une séance extraordinaire **le lundi 22 novembre 2021, à 18 h, par vidéoconférence qui sera accessible par webdiffusion en direct, et par la suite en différé.**

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2022 et le programme décennal d'immobilisations 2022-2031. Si vous souhaitez poser une question relativement à ces sujets, nous vous invitons à la transmettre, par courriel à bureau.st-leonard@ville.montreal.qc.ca.

Montréal, le 12 novembre 2021.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate